

SOMMAIRE

1. LES PERSONNES AYANT UN HANDICAP VISUEL - APPORTS DE L'ENQUETE HANDICAPS INCAPACITES DEPENDANCE.....	2
2. TRAJECTOIRE SOCIOPROFESSIONNELLE DES PERSONNES ATTEINTES DE DEFICIENCES VISUELLES - JANVIER 2004.....	4
3. PREAMBULE A L'ENQUETE 2006.....	4
SITUATION PROFESSIONNELLE : SALARIE.....	5
4. PRESENTATION DE LA POPULATION, SEXE ET AGE.....	5
5. SITUATION FAMILIALE.....	6
6. NATURE DU HANDICAP VISUEL.....	7
7. NIVEAU DE QUALIFICATION.....	7
8. SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE.....	8
9. VIE QUOTIDIENNE, PROBLEMES RENCONTRES.....	9
10. VIE QUOTIDIENNE, SOLUTIONS PROPOSEES.....	10
11. MODES D'ACCES A LA LECTURE.....	10
12. EQUIPEMENT INFORMATIQUE.....	11
13. ACCES A INTERNET.....	12
14. PAGES CONSULTEES SUR INTERNET.....	13
15. DIFFICULTES RENCONTREES SUR INTERNET, ASPECTS TECHNIQUES.....	14
16. ATTENTES DE NOUVEAUX CONTENUS ET SERVICES ACCESSIBLES SUR LE WEB.....	16
17. TELEPHONIE MOBILE.....	17
18. CONCLUSION.....	18



En France, qu'en est-il des personnes déficientes visuelles en 2006 ?

Constat.

En 1999, avec le concours de ses utilisateurs, Handicapzéro souhaitait mieux appréhender la réalité quotidienne des personnes déficientes visuelles et portait à la connaissance du public des données relatives à sa composition, ses besoins et ses attentes. Une enquête avait alors été menée auprès d'un panel représentatif composé de 471 personnes aveugles et malvoyantes.

En 6 ans, l'association, à l'écoute des personnes déficientes visuelles de plus en plus nombreuses à bénéficier de ses services, a constaté d'importants changements :

- Evolution des besoins de la population concernée.
- Emergence des nouvelles technologies.

C'est pourquoi, de mai à juillet 2005, l'association, à travers une enquête approfondie, a collecté des données significatives auprès de 786 personnes ayant répondu de manière volontaire. L'objectif étant de connaître le profil type de l'utilisateur des services de l'association dans son environnement structurel actuel. Et au-delà, compte tenu du manque de données significatives dans ce domaine, d'apporter une source d'informations utiles aux différents acteurs socio-économiques.

Point sur deux enquêtes récentes

L'association propose ci-dessous, les résultats de cette enquête et souhaite remercier vivement toutes les personnes qui ont participé par la précision de leurs réponses à réaliser ce travail.

En avant propos, pour permettre une meilleure lisibilité de ces résultats et une éventuelle corrélation de ces données avec la situation des personnes déficientes visuelles en France, Handicapzéro souhaitait mettre en avant deux études publiées récemment.

1. Les personnes ayant un handicap visuel - apports de l'enquête handicaps incapacités dépendance.

Etudes et Résultats N 416 - juillet 2005 - Dress - Direction de la recherche des études de l'évaluation et des statistiques.

Les données de cette étude sont issues de l'enquête HID - handicap- incapacités - dépendance réalisée par l'INSEE, entre 1998 et 2000 auprès des personnes handicapées vivant à domicile, en institution, et en foyers spécialisés. L'échantillon des ménages a été constitué à partir d'un questionnaire de filtrage rempli par près de 400 000 personnes lors du recensement de la population de 1999. Seules les deux catégories "aveugles complets" et "malvoyants" ont été analysées dans cette étude.

Extraits.

(Intégralité de l'enquête : <http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er416/er416.pdf>)

L'exploitation de l'enquête HID apporte un nouvel éclairage sur la situation des personnes ayant un handicap visuel en France et notamment leur nombre. Ces données diffèrent des chiffres annoncés par l'OMS en 2000 et sont dans cette enquête supérieures. Il est toutefois important de noter que les classifications dans cette étude impliquent des critères différents :

- Les aveugles ou malvoyants profonds seraient environ 207 000.
- Les malvoyants moyens 932 000.

Les résultats de l'enquête HID, extrapolés à l'ensemble de la population de France métropolitaine, permettent d'estimer à 1 700 000 environ le nombre de déficients visuels. Mais toutes ces personnes n'ont pas des déficiences de même degré de sévérité ni les mêmes difficultés. Ceci a conduit à élaborer, à partir des réponses, aux questions sur les déficiences et les incapacités visuelles, une classification de la déficience visuelle en quatre degrés de sévérité : aveugles, malvoyants profonds, malvoyants moyens et malvoyants légers). 207 000 personnes (12% des déficients visuels) seraient ainsi "aveugles" ou "malvoyants profonds", c'est-à-dire aveugles ou ayant une vision résiduelle limitée à la distinction de silhouettes, parmi lesquelles 61 000 seraient "aveugles complets". 932 000 personnes (55% des déficients visuels) seraient "malvoyants moyens", avec une incapacité visuelle sévère en vision de loin (beaucoup de difficultés ou une incapacité totale à reconnaître un visage à quatre mètres) ou en vision de près (beaucoup de difficultés ou incapacité totale à lire, écrire ou dessiner). Enfin, un peu plus 560 000 personnes (33% des déficients visuels) seraient "malvoyants légers". La nature et l'origine des problèmes de santé déclarés par ces personnes ont conduit à les classer "malvoyants", mais elles n'ont pas déclaré d'incapacités visuelles sévères pour la vision de loin ou la vision de près. Pour cette raison, un grand nombre de ces malvoyants ne seraient probablement pas considérés comme déficients visuels selon les définitions légales ou les critères couramment utilisés dans la pratique médicale.

Les hommes déclarent plus fréquemment une déficience visuelle que les femmes avant 75 ans et les femmes au delà de cet âge, le risque de malvoyance étant en outre presque deux fois plus élevé pour les ouvriers que pour les cadres.

La réduction de l'autonomie dans la vie quotidienne est l'une des principales conséquences des déficiences visuelles et plus d'un déficient visuel sur deux (56%) déclare une incapacité sévère concernant la mobilité et les déplacements : effectuer ses achats, sortir du domicile, porter des objets, monter ou descendre un étage d'escalier...). Près d'un déficient visuel sur deux (47%) indique par ailleurs une incapacité sévère pour les tâches ménagères et la gestion (effectuer les tâches ménagères courantes, préparer ses repas, remplir des formulaires simples...).

Les aides techniques destinées à la compensation du handicap sont quant à elles relativement peu utilisées. Enfin, environ un déficient visuel sur cinq déclare bénéficier d'une reconnaissance administrative.

Enfin, il est important d'intégrer l'ensemble des personnes souffrant de fatigue visuelle, population estimée en France à une personne sur deux.

2. Trajectoire socioprofessionnelle des personnes atteintes de déficiences visuelles - Janvier 2004.

Etude menée à l'initiative de l'AVH, l'INJA, la FISAF et l'AGEFIPH auprès de 729 personnes atteintes de déficience visuelle par Asdo Etudes.

Objectif : analyser le parcours de formation et d'insertion professionnelle des personnes sorties entre 1991 et 2001 d'un établissement d'enseignement ou de formation spécialisée. Cette enquête ne peut être considérée sur un plan strictement statistique comme représentative de l'ensemble de la population des personnes déficientes visuelles en métropole puisque la méthode d'échantillonnage repose sur le volontariat et ne prend en compte que les personnes sorties d'établissement ces 10 dernières années.

Extraits.

(Intégralité de l'étude : http://www.avh.asso.fr/rubriques/formation/dwnld/synthese_dv.doc)

Accès à l'information :

52% des personnes interrogées pratiquent le braille et utilisent l'informatique (85%) avec un taux d'équipement au domicile de 63%. 59% communiquent fréquemment par Internet.

Education :

27% sont de formation bac+3, 12% ont acquis une formation bac+2 et 20% sont bacheliers. 17% des enquêtés ont un niveau de diplôme initial inférieur ou égal au BEPC. Les personnes les plus autonomes au quotidien ont suivi une scolarité en milieu ordinaire.

Emploi :

63% des personnes bénéficiaient d'un emploi lorsqu'elles ont été interviewées, 28% étaient demandeurs d'emploi (plus de 70% sont chômeurs depuis plus d'un an, un tiers l'étant depuis plus de trois ans) et 9% déclaraient ne pas vouloir travailler.

Le contrat à durée indéterminée est très répandu puisqu'il représente 78%, toutefois, une personne déficiente visuelle sur quatre est employée à temps partiel.

29% travaillent dans des entreprises privées, 28% dans l'administration, 14% dans les entreprises publiques.

Près d'un quart ont obtenu leur emploi par candidature spontanée, 17% grâce à des relations, 12% suite à un stage et 10% par le moyen d'un concours.

3. Préambule à l'enquête 2006

Sur un plan statistique, les résultats de l'enquête menée par Handicapzéro ne peuvent être considérés comme représentatifs de l'ensemble de la population des personnes déficientes visuelles puisque la méthode d'échantillonnage repose sur le volontariat.

786 personnes utilisatrices des services de l'association ont répondu à un questionnaire composé de 27 questions pour les personnes aveugles et 31 pour les personnes malvoyantes. Les réponses ont été collectées de mai à juillet 2005.

Les résultats de cette enquête sont développés ci-après et tenteront de démontrer :

- L'évolution des comportements liée à l'émergence des nouvelles technologies.
- La situation des utilisateurs par rapport aux données nationales.

Rappelons qu'une enquête avait déjà été menée par Handicapzéro en 2000 auprès de plus de 400 personnes. Voici le profil et les caractéristiques de l'utilisateur type tel que nous les avons définis :

Sexe : masculin.

Age moyen : 43 ans.

Situation familiale : célibataire sans enfant.

Situation professionnelle : salarié.

Type de déficience visuelle : cécité.

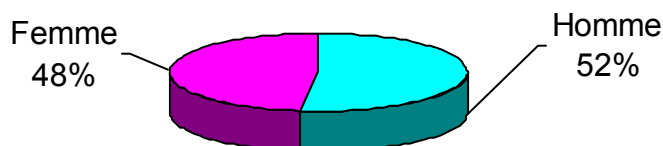
Moyen d'accès à la lecture : braille.

Équipement informatique : ordinateur personnel doté d'une plage braille dans 52% des cas.

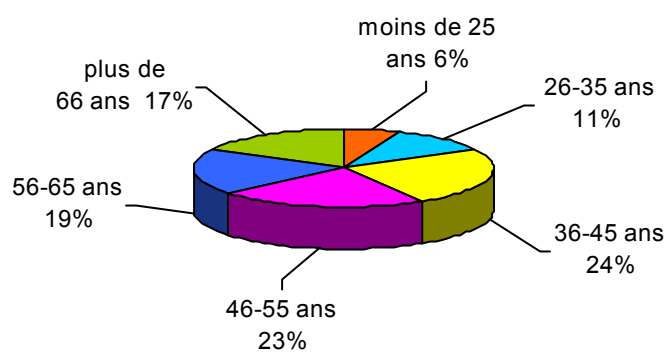
Accès à Internet : 9% (81% des utilisateurs jugeaient son accès d'impossible à difficile).

4. Présentation de la population, sexe et âge

Dans cette nouvelle enquête, la parité est assez significative parmi les utilisateurs des services de l'association. Un écart beaucoup plus important avait été constaté lors de l'enquête 2000, les femmes ne représentaient que 39% des utilisateurs. Cette évolution est liée à la mise en place de nouveaux services notamment dans le domaine de la consommation.

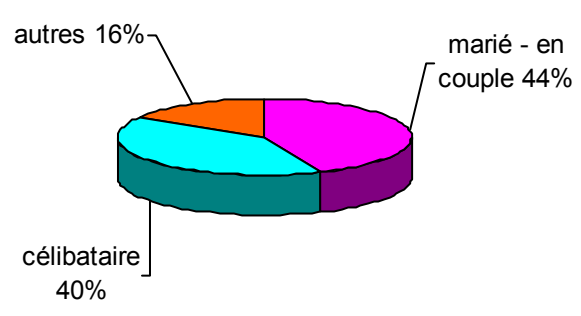


47% des personnes interrogées ont entre 35 et 55 ans. La moyenne d'âge est de 45 ans. Ces données sont très proches de celles de 2000. On notera toutefois un léger rajeunissement : les moins de 25 ans sont plus nombreux. Conséquence liée au portail de l'association sur le web.

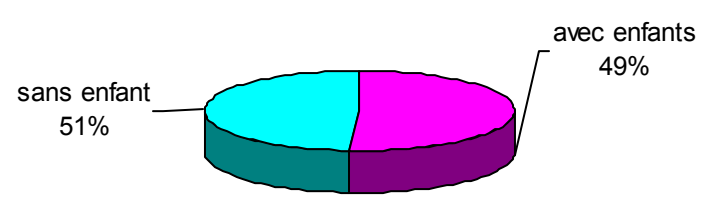


5. Situation familiale

Les personnes mariées ou en couple sont majoritaires, elles représentent 44% des questionnés.

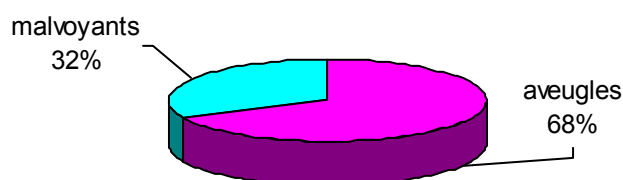


En 2000, la tendance était inversée : la majorité des utilisateurs étaient célibataires. La proportion est à peu près égale pour ceux qui ont des enfants et ceux qui n'en ont pas.



Notons des écarts importants parmi les personnes n'ayant pas d'enfants : 75% d'entre elles sont aveugles. La moyenne est de 2 enfants dans 44% des cas. Seuls 7,5% des enfants présentent une déficience visuelle notamment chez les enfants dont les parents sont malvoyants.

6. Nature du handicap visuel

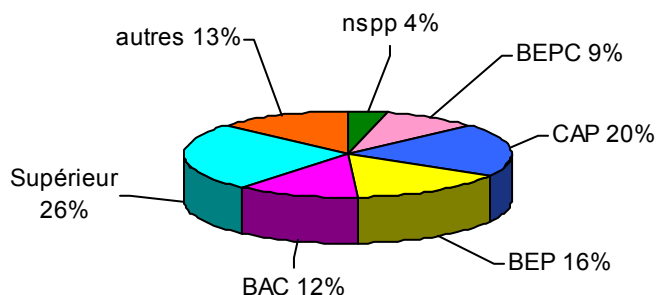


Les utilisateurs malvoyants sont aujourd'hui beaucoup plus nombreux qu'en 2000 : ils représentaient 17% de la population interrogée à l'époque. Une évolution importante liée à plusieurs facteurs :

- Sensibilisation importante auprès des entreprises et collectivités partenaires sur les besoins à satisfaire.
- Prise en compte de ces besoins par les acteurs sensibilisés.
- Création de la solution "confort de lecture" sur le portail internet de l'association en 2003 : tous les services proposés par l'association sont alors devenus accessibles aux personnes malvoyantes en leur proposant d'adapter leur lecture écran et leur impression en fonction de leurs besoins de lisibilité.
- Développement de solutions vocales notamment en téléphonie mobile.

7. Niveau de qualification

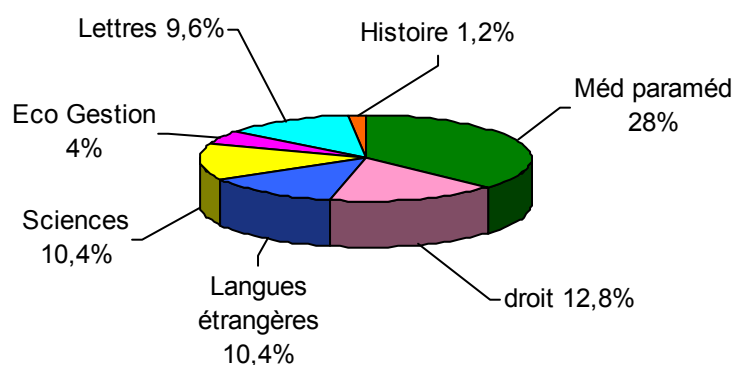
Le niveau de qualification est très disparate parmi les personnes interrogées. 26% d'entre elles ont suivi des études supérieures et sont diplômées, 20% ont acquis un CAP et 16% un BEP. On notera toutefois que le niveau de qualification des personnes que nous avons interrogées est proche de l'étude menée par un collectif d'associations représentatives de personnes déficientes visuelles en janvier 2004 "Trajectoire socioprofessionnelle des personnes atteintes de déficiences visuelles" décrite dans la première partie de ce document.





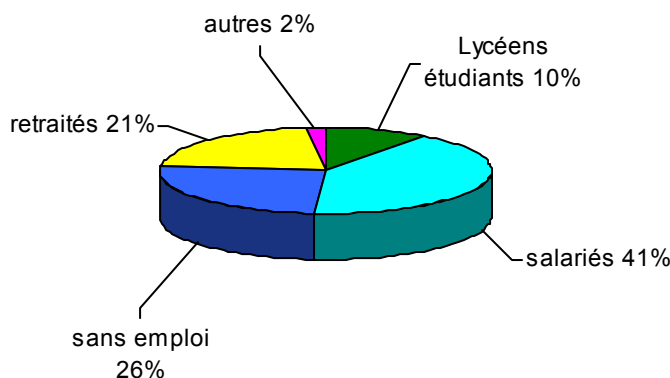
Le niveau de qualification acquis diffère peu en fonction de la nature du handicap visuel et de l'âge, excepté chez les personnes ayant suivi des études supérieures : elles sont majoritairement aveugles et jeunes. Un phénomène récent qui peut s'expliquer en partie par l'arrivée des nouvelles technologies (par exemple, la numérisation progressive des ouvrages scolaires) et une meilleure intégration dans les établissements scolaires.

Parmi les personnes diplômées de l'enseignement supérieur, 28% ont une spécialisation médicale ou paramédicale.



8. Situation professionnelle actuelle

41% occupent un emploi.



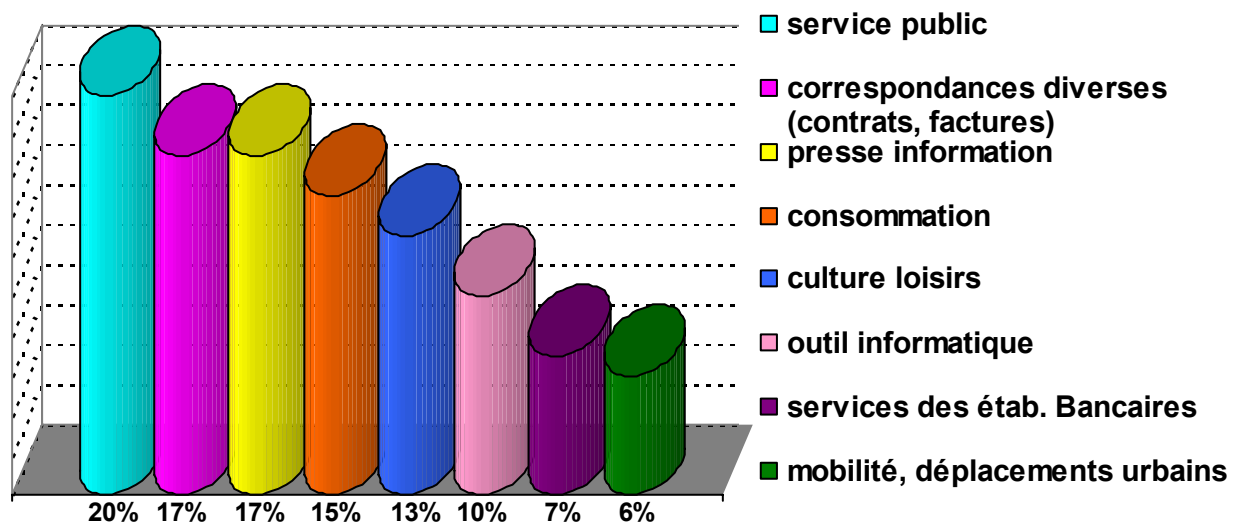
Parmi toutes les personnes interrogées, nous avons également souhaité savoir si elles étaient à la recherche d'un emploi. 19% d'entre elles ont déclaré être demandeur d'emploi majoritairement en entreprise (92% des cas) et non en milieu protégé. 32% d'entre elles ont au moins un niveau supérieur ou égal au baccalauréat.



9. Vie quotidienne, problèmes rencontrés

Le principal écueil, dans les actes de la vie quotidienne, réside dans l'accès à l'information. C'est pourquoi, avant de s'interroger sur les modes de compensation et les moyens utilisés, nous avons questionné les utilisateurs à propos des domaines dans lesquels ils avaient le plus de difficultés. L'accès difficile aux services publics est fréquemment avancé (20%) à travers l'inaccessibilité aux bulletins de vote, aux nombreux formulaires administratifs à remplir... Le problème est similaire (17%) quand il s'agit d'échanges à caractères privé, commercial ou professionnel (lire un courrier, une facture, un contrat...). Autre domaine dans lequel la prise en compte des besoins de lisibilité est assez peu observée : la presse "traditionnelle" qu'il s'agisse des quotidiens ou des magazines à vocation généraliste ou thématique.

Les réponses ont été nombreuses et variées, le graphique suivant permettra une meilleure photographie des besoins à couvrir. Les données du graphique ci-dessous sont exprimées en pourcentage, la personne interrogée a souvent donné plusieurs réponses.

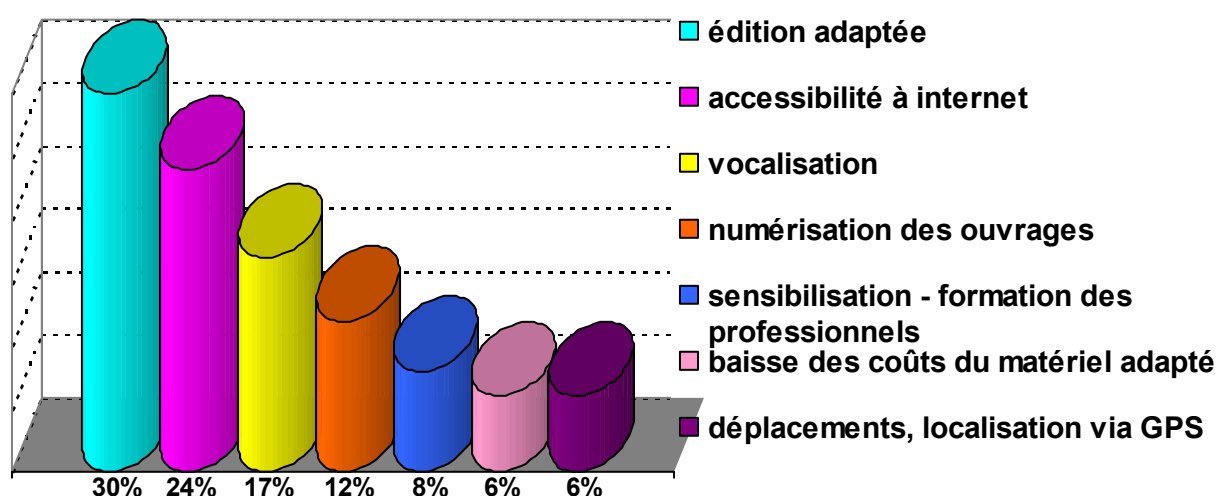


- Service public : bulletins de vote, déclarations d'imposition, formulaires des administrations, sécurité sociale, CAF...), informations et courriers divers...
- Correspondance diverse : courrier à caractère commercial, contrats d'assurances, factures consommations diverses.
- Presse – information : presse grand public dans divers domaines, informations locales, revues professionnelles...
- Consommation : identification et information des produits, orientation dans les grandes surfaces commerciales, étiquetage, modes d'emploi...
- Culture, loisirs : livres (ouvrages divers, dictionnaires...), expositions, informations musicale et cinématographique...
- Outil informatique : utilisation du matériel, usage des différents logiciels, navigation sur Internet...
- Services des établissements bancaires : accès aux distributeurs automatiques, relevés de comptes, opérations bancaires diverses (rédaction d'un chèque, confidentialité)...
- Mobilité - déplacements urbains : localisation dans la cité, meilleure accessibilité aux transports collectifs et individuels...

10. Vie quotidienne, solutions proposées

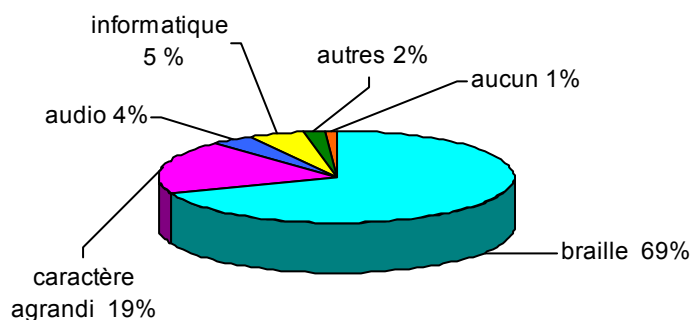
Pour palier un certain nombre d'obstacles quotidiens, voici quelques pistes énumérées par les utilisateurs de l'association. Les informations collectées sont ici exprimées en pourcentage, toutefois, plusieurs réponses ont souvent été formulées par la même personne. Pour la majorité (30%), l'édition adaptée en braille ou en caractères agrandis reste efficace. L'accessibilité des informations via internet se démarque également avec 24% des demandes. La vocalisation est également une solution notamment pour faciliter les déplacements, l'identification des produits... pour 17% des utilisateurs.

Les données du graphique ci-dessous sont exprimées en pourcentage, la personne interrogée a souvent donné plusieurs réponses.



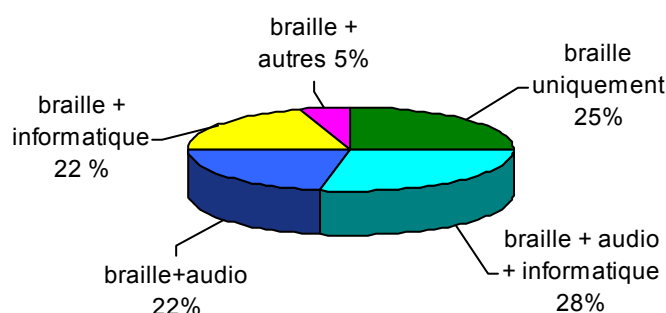
11. Modes d'accès à la lecture

Le premier graphique ci-dessous illustre bien un changement chez les utilisateurs de l'association. En 2000, 91% des personnes déclaraient accéder à la lecture via le braille, 9% via le caractère agrandi. Ces données confirment l'évolution des demandes provenant des utilisateurs malvoyants.

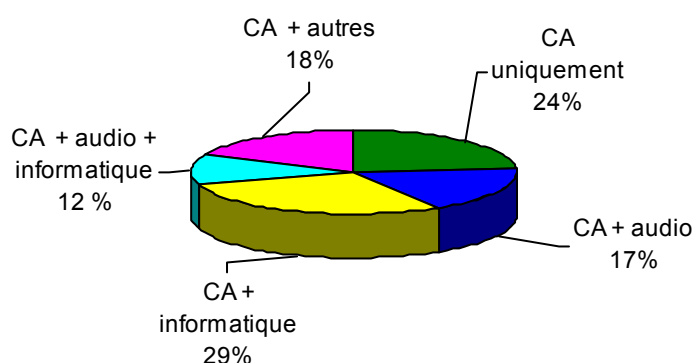


Comme illustré ci-dessus, lire passe principalement par l'édition adaptée, 69% des personnes interrogées, aveugles dans 98% des cas, utilisent le braille ; 19%, tous malvoyants, le caractère agrandi. Les deux graphiques suivants permettent de photographier les différents moyens d'accéder à la lecture outre le braille et le caractère agrandi. L'émergence des nouvelles technologies et les aides techniques dédiées au handicap visuel apportent de réelles solutions dans l'accès à la lecture.

Modes d'accès à la lecture pour les aveugles.



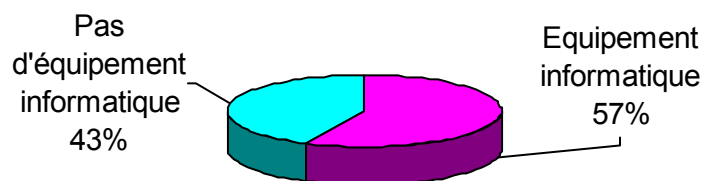
Modes d'accès à la lecture pour les malvoyants.



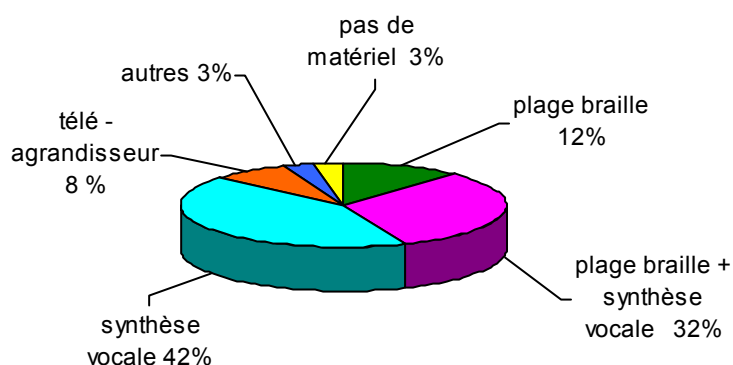
CA = caractère agrandi.

12. Equipement informatique

57% des personnes disposent d'un équipement informatique. Parmi elles, 66% sont aveugles, 43% malvoyantes. Ces données sont supérieures à la moyenne nationale puisque 45% des foyers disposaient d'un micro-ordinateur fin 2004 (source : INSEE - mars 2005). L'outil informatique a une place prépondérante dans le quotidien d'une personne déficiente visuelle tant sur le plan personnel que professionnel. Les interfaces et aides techniques dans ce domaine permettent l'accès aux principaux logiciels.



Concernant le matériel adapté, nombreuses sont les personnes qui utilisent plusieurs aides techniques : 32% dont 90% de personnes aveugles disposent d'une plage braille et d'une synthèse vocale. La synthèse vocale est également très employée, dans 42% des cas, notamment chez les personnes malvoyantes.



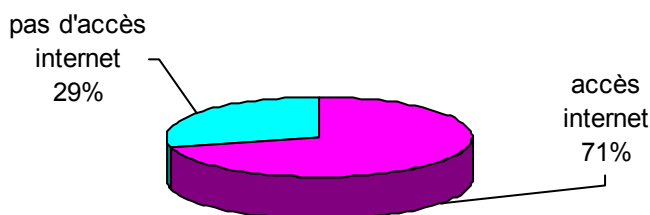
Côté logiciel, l'hégémonie revient aux logiciels Jaws chez les personnes aveugles (81%) et Zoomtext chez les personnes malvoyantes.

13. Accès à internet

Parmi les personnes qui disposent d'un micro ordinateur, 71% ont un accès à Internet. Elles n'étaient que 41% sur l'ensemble des personnes interrogées en 2000. Une véritable révolution en cinq années. Une comparaison également significative avec les données nationales : 31% des foyers avaient un accès à Internet fin 2004 contre 6% fin 1999.

Les personnes déficientes visuelles sont très consommatrices de nouvelles technologies, même si le web reste encore trop peu accessible, elles attendent beaucoup de ce formidable outil.

Pourcentage des personnes équipées en informatique ayant accès à Internet.



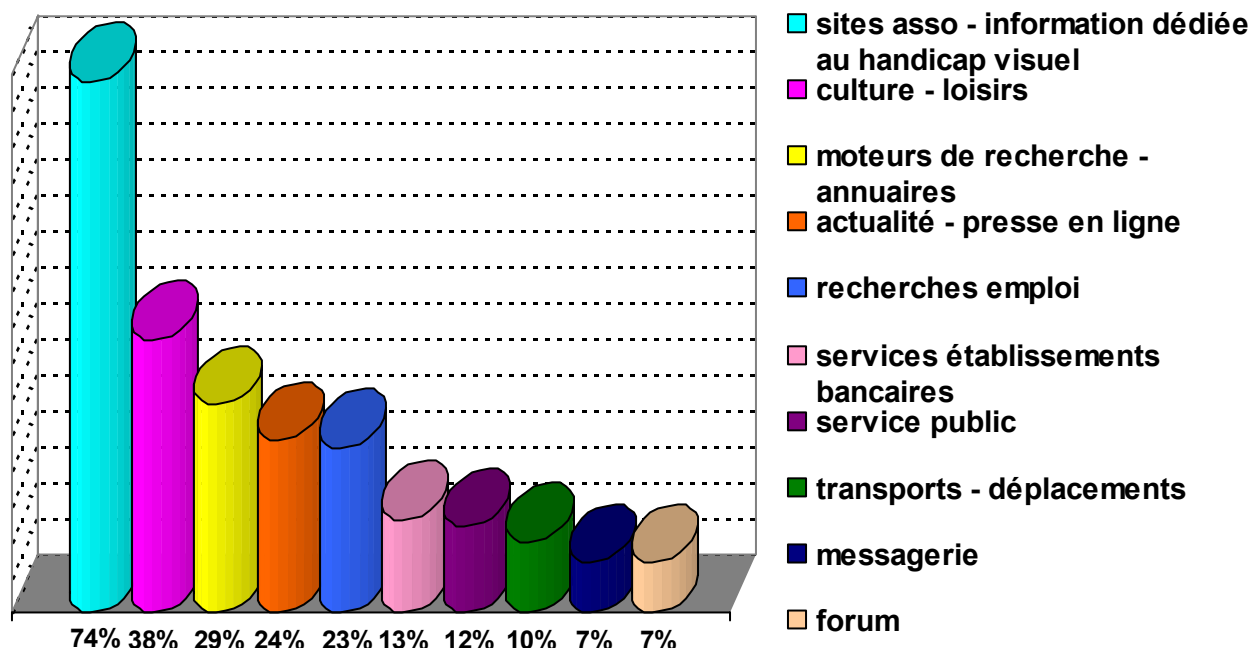
Le portail www.handicapzero.org bénéficie d'une importante notoriété, 88% des interrogés le connaissent au moins de nom, certains d'entre eux, comme décrits ci-dessus, n'ont pas accès à Internet. 34% des personnes ayant accès à Internet le consultent fréquemment. En règle générale, la navigation est très satisfaisante pour 86% des cas.

Parmi les internautes, 31%, tous malvoyants, utilisent le filtre confort de lecture sur le portail de l'association. Ils sont en général très satisfaits (72%) de la lisibilité des pages apportée par "Confort de lecture" et utilisent majoritairement le taille 5 (44%).

14. Pages consultées sur Internet

A la lecture du graphique ci-dessous regroupant par domaine les sites les plus visités par les internautes déficients visuels, les sites associatifs ou dédié au handicap visuel sont les plus visités (74% des cas). Le portail www.handicapzero.org représente à lui seul 34% des sites énumérés. Il est vrai que le contenu de ces sites s'adresse à cette population : actualités ciblées, vie associative, programme culturel et de loisirs... Mais la première raison de ce succès réside dans leur accessibilité.

Les données du graphique ci-dessous sont exprimées en pourcentage, la personne interrogée a souvent donné plusieurs réponses.



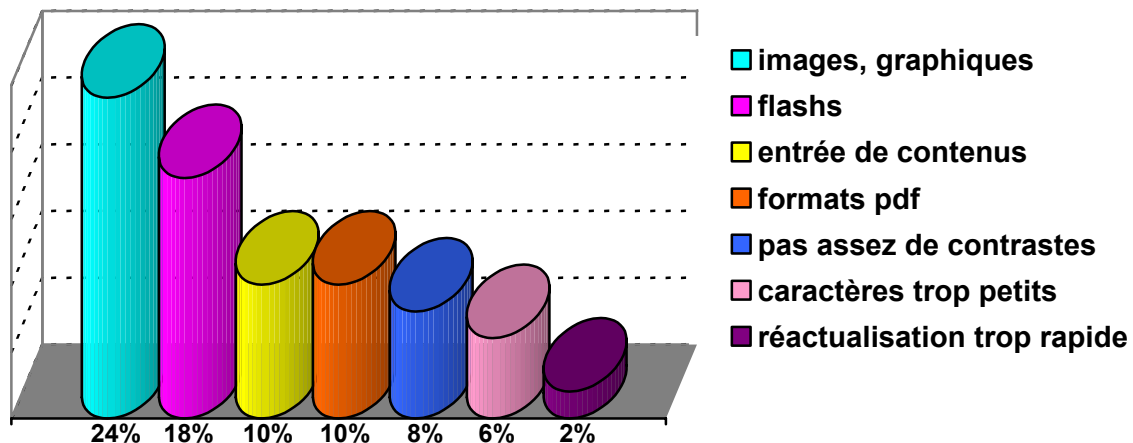
- Culture – loisirs : téléchargement d'ouvrages numériques, commentaires d'expositions, cinéma, radio, jeux, horoscope, recettes de cuisine.
- Services des établissements bancaires : consultation relevés bancaires, gestion des comptes bancaires.
- Service public : droits et démarches, textes législatifs.
- Transports – déplacements : consultations des horaires.

Même si les internautes déficients visuels tentent de consulter certains sites, il est important de mettre en avant qu'ils sont très vite confrontés à des problèmes d'accessibilité (décrits dans le graphique ci-dessous). Par exemple, les sites de e-commerce posent le plus de difficultés à travers la consultation et la sélection des produits ainsi que le paiement pour 13% des interviewés. Les sites concernant les voyages et les transports visités par 10% des internautes sont difficilement accessibles d'après 11% des internautes déficients visuels, suivent l'actualité en ligne dans 9% des cas et la consultation des sites du service public pour 8% des cas.

15. Difficultés rencontrées sur internet, aspects techniques

L'offre des services et des informations sur Internet reste trop souvent inaccessible à de nombreux utilisateurs naviguant dans des contextes très différents : ne pas être en mesure de voir l'écran, avoir des difficultés à lire ou à comprendre le contenu textuel.

Les données du graphique ci-dessous sont exprimées en pourcentage, la personne interrogée a souvent donné plusieurs réponses.



Solutions alternatives aux images, graphiques et flashes

Bien que certaines personnes ne puissent pas utiliser directement les images, les films, les sons, les "flashes"... , elles peuvent malgré tout utiliser les pages incluant des informations équivalentes au contenu visuel grâce à une information équivalente par textes alternatifs graphiques ou auditifs.

Navigation et entrées des contenus

Les développeurs doivent rendre le contenu qu'ils créent compréhensible et navigable. Tous les utilisateurs ne sont pas en mesure d'utiliser des indices visuels comme les cartes cliquables, les barres de défilement proportionnelles, les cadres juxtaposés, ou les éléments graphiques qui guident les utilisateurs qui sont en mesure de les voir.

D'autres perdent les informations contextuelles, ne pouvant visualiser qu'une partie de la page. Soit parce qu'ils y accèdent mot à mot (synthétiseurs vocaux ou générateurs de braille), soit sélection par sélection (petit écran ou écran en mode "loupe"). Sans information d'orientation, les utilisateurs peuvent ne pas être en mesure de comprendre de très grands tableaux, listes, menus, etc.

Le format PDF

Plusieurs standards (par ex. PDF, Shockwave, etc.) reposent sur l'utilisation de plug'ins ou de logiciels séparés pour la visualisation. Souvent, on ne peut consulter le contenu à ces formats avec des technologies d'assistance.

Lorsque l'on doit utiliser ces technologies, il faut prévoir des pages accessibles équivalentes.

Contrastes, couleurs et tailles de caractères

Nous avons acquis des réflexes de lecture sur papier qui sont difficilement transposables à l'écran. Celle-ci est plus lente de 25%. Une lecture prolongée ou répétée sur écran est susceptible d'entraîner des problèmes de fatigue visuelle.

La sensation de confort visuel et les conditions de vision optimale dépendent en partie de la répartition des contrastes. Pour améliorer la vitesse de perception et le confort visuel, on doit optimiser les couleurs employées. La lisibilité dépend non seulement du contraste caractère / fond, mais aussi de paramètres propres aux caractères : taille des caractères affichés, espacement des lettres, espacement des mots et des lignes, typographie.

Réactualisation trop rapide

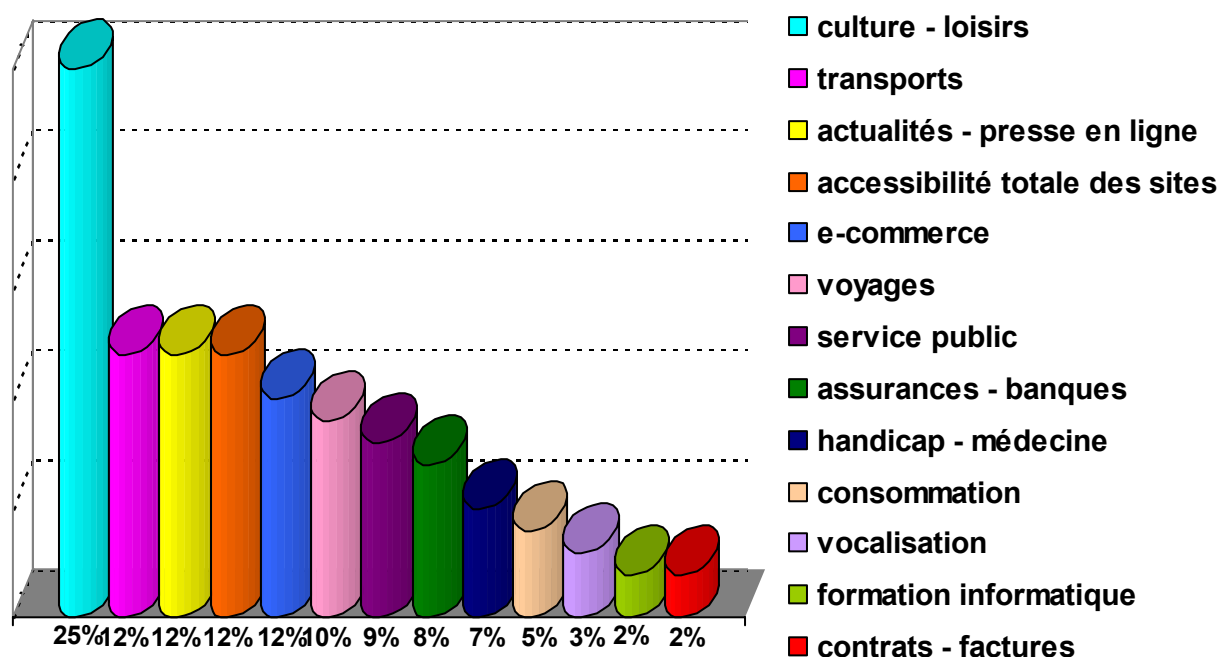
La directive 7 de la W3C indique que les webmasters doivent s'assurer que les fonctions permettant de faire bouger, clignoter, défiler ou mettre à jour automatiquement des objets ou des pages puissent être mises en pause ou stoppées.

16. Attentes de nouveaux contenus et services accessibles sur le web

Les réponses ont été variées, toutefois, on peut constater que les personnes interrogées attendent beaucoup d'Internet, un moyen qui pourrait palier de nombreuses difficultés quotidiennes. On note également un important besoin d'information en tout genre comme l'accès à l'information culturelle et de loisirs dans 25% des cas : l'attente est très importante quant à la numérisation d'œuvres littéraires. Ainsi que des services à couvrir, comme remplir les formulaires administratifs, consulter des horaires de trains, acheter en ligne, consulter ses comptes et effectuer des opérations bancaires ...

Il est important de constater que les attentes des personnes déficientes visuelles face à l'Internet compenseraient certaines difficultés rencontrées au quotidien (c.f. graphique "difficultés rencontrées au quotidien").

Les données du graphique ci-dessous sont exprimées en pourcentage, la personne interrogée a souvent donné plusieurs réponses.



- Culture – loisirs : lire et écouter des ouvrages en tout genre en ligne, disposer d'encyclopédie, de dictionnaire, accéder à l'information sur les sorties cinéma, les DVD, les cd...

- Transports : pouvoir consulter les parcours et horaires, comparer et réserver en ligne, s'informer sur l'état du trafic.

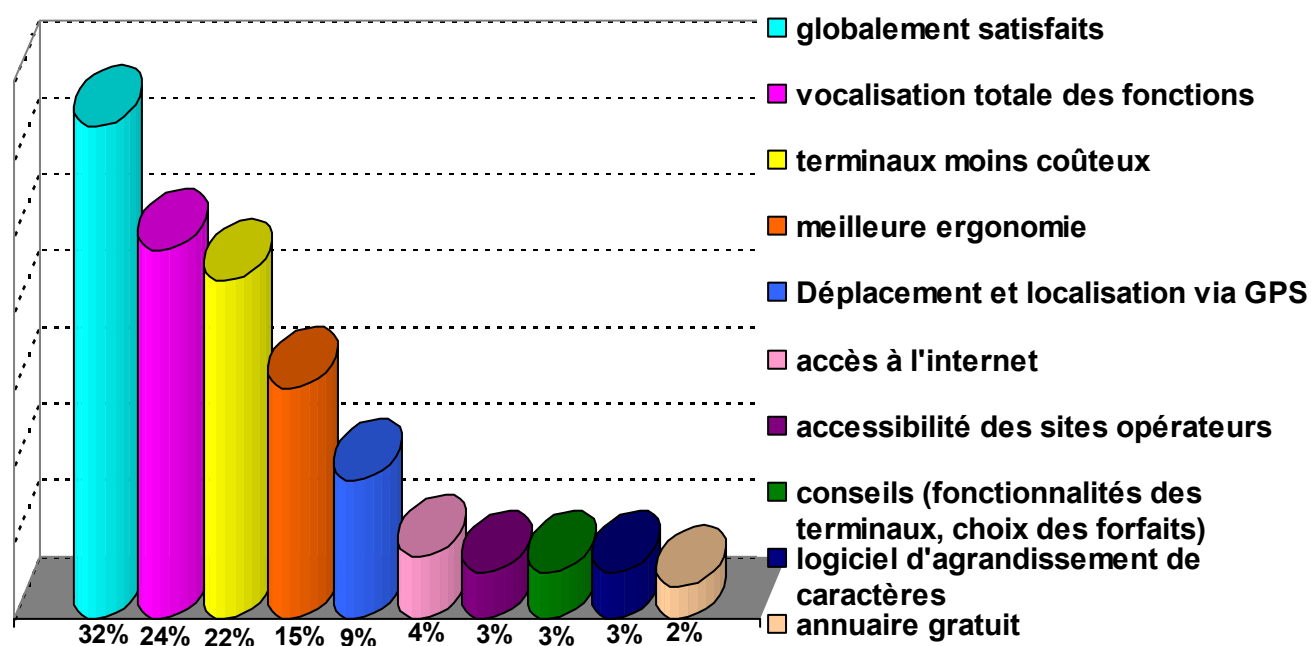
- Actualités - presse en ligne : accéder au contenu rédactionnel des grands titres de presse quelque soit le thème.

- E-commerce : consulter, comparer les produits vendus en ligne, rendre accessible l'achat sécurisé.
- Voyages : disposer d'information sur des destinations, consulter des offres de séjours.
- Service public : télécharger les formulaires d'imposition, des administrations (sécurité sociale, CAF...) et les remplir en ligne.
- Assurances – banques : accéder aux données contractuelles, réaliser des télé-déclarations, consulter les relevés et effectuer des virements bancaires...
- Handicap – médecine : disposer d'informations sur le handicap visuel, solutions médicales, recherches dans ce domaine, mieux connaître le matériel dédié.
- Consommation : s'informer sur le droit à la consommation, comparer la qualité des produits et leur prix...
- Factures – contrats : recevoir et consulter des informations contractuelles, les factures et échéanciers, payer en ligne.

17. Téléphonie mobile

Parmi les personnes questionnées, 37% utilisent le service téléphonie mobile proposé par l'association et disposent par conséquent d'un téléphone portable. Le taux d'équipement étant en France de 69,6%. Le logiciel de vocalisation Mobile Accessibility proposé par l'association en partenariat avec certains opérateurs a séduit 39% des interrogés. Toutefois, à travers cette enquête nous avons souhaité savoir quels seraient les services supplémentaires souhaités par les utilisateurs. Ils sont globalement satisfaits dans 32% des cas. La vocalisation globale du portable semble être en forte demande, depuis notre enquête le logiciel Mobile Speak y répond. S'ajoutent aux préoccupations : des terminaux moins coûteux, une meilleure ergonomie du clavier.

Les données du graphique ci-dessous sont exprimées en pourcentage, la personne interrogée a souvent donné plusieurs réponses.



18. Conclusion

Depuis la dernière enquête réalisée par Handicapzéro en 2000, on constate que la population a quelque peu évolué et peut être qualifiée de dynamique : plus mixte, plus jeune, mariée ou en concubinage avec plusieurs enfants, active, impliquée dans son environnement conjoncturel, au fait des nouvelles technologies. Alors qu'historiquement, les services de l'association répondaient essentiellement aux besoins des personnes aveugles, on enregistre aujourd'hui une importante hausse de personnes malvoyantes. Une augmentation qui s'explique par plusieurs facteurs : d'une part, le portail Internet de l'association doté de l'outil confort de lecture satisfait les besoins de lecture et génère de nombreuses connexions (180 000 visites chaque mois) ; d'autre part, le développement de certains services vers une adaptation en caractères agrandis et vocale y a également contribué.

La tendance majeure de cette enquête est la place prépondérante de l'outil informatique et les attentes que ce support suscite en terme d'accès à l'information et de simplification des actes quotidiens. Les personnes ayant répondu au questionnaire sont plus équipées en informatique que la moyenne nationale et disposent d'un accès Internet. Ce taux élevé d'équipement s'explique par le fait que l'outil informatique, lorsqu'il est parfaitement maîtrisé, permet à la population déficiente visuelle d'accéder à plus d'informations.

Alors que d'après les personnes interrogées, le web pourrait régler grand nombre de difficultés rencontrées au quotidien, son accessibilité est encore loin d'être satisfaisante.

Toutefois, il convient également de souligner que des organismes tels que l'ADAE (Web Accessibility Initiative) ou la WAI (Agence pour le développement de l'administration électronique) s'efforcent de tout mettre en oeuvre pour prendre en compte les problèmes d'accessibilité des sites Internet aux personnes déficientes visuelles en proposant des référentiels même si les besoins des internautes malvoyants sont moins pris en compte.

Enfin, il convient de souligner que de nombreuses entreprises publiques ou privées s'intéressent également à cette problématique. Nos partenaires nous interrogent régulièrement sur les nouveaux moyens d'accès à l'Internet pour une personne aveugle ou malvoyante, sur les aménagements à apporter à un site pour le rendre accessible, etc. Gageons que cette volonté constatée se traduise par de réelles évolutions. Handicapzéro a la ferme intention d'y contribuer.